

• BONDOUFLE • CESSON • COMBS-LA-VILLE • CORBEIL-ESSONNES • ÉTIOLLES •

ÉVRY-COURCOURONNES • GRIGNY • LE COUDRAY-MONTCEAUX • LIEUSAIN • LISSES • MOISSY-CRAMAYEL • MORSANG-SUR-SEINE •

• NANDY • RÉAU • RIS-ORANGIS • SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL •

• SAINT-PIERRE-DU-PERRAY • SAINTRY-SUR-SEINE • SAVIGNY-LE-TEMPLE • SOISY-SUR-SEINE • TIGERY • VERT-SAINT-DENIS • VILLABÉ •

SYNTHÈSE DU **Rapport** développement durable



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Édito



Alors que notre planète brûle, nous agissons pour la bifurcation écologique

Notre planète brûle avec, d'ores et déjà, une augmentation de 1,6°C de la température moyenne, des projections d'ici 2050 de 62 jours anormalement chauds par an et une multiplication par deux des vagues de chaleur. Notre société occidentale s'est construite en ignorant et négligeant les liens qui connectent un humain à la nature, c'est-à-dire aux autres formes du vivant. Un système de production et de consommation extractif et inégalitaire s'est construit.

Les ressources de la Terre sont utilisées sans retenue en provoquant leur raréfaction et en contribuant à un système inégal d'accès aux richesses naturelles. Les élus des collectivités locales sont en première ligne pour relever un défi : bifurquer et changer de cap, vers plus de sobriété et d'harmonie avec le vivant. Et ce en facilitant l'accès à nos biens communs les plus essentiels, grâce à la maîtrise publique de l'eau et au développement des énergies renouvelables, qui font baisser la facture des familles et économiser des émissions de gaz à effet de serre à notre planète. Cette édition 2023 du rapport développement durable de notre Agglomération retrace les actions engagées pour accélérer notre transition sociale et écologique. Et, pour la première fois, cette édition a ouvert ses pages à d'autres acteurs – communes, entreprises, associations... –, qui agissent pour un futur plus durable. Car l'urgence de la situation et le besoin d'un avenir porteur d'espoirs ne se fera que dans la convergence de toutes et de tous.



Pour découvrir
le RDD 2023



**Michel
BISSON,**
Président de la
Communauté
d'agglomération
Grand Paris Sud



**Philippe
RIO,**
Vice-président en charge du
développement durable, du
cycle de l'eau, de la biodiversité
et de la production d'énergie

Eau, énergie et déchets...

Garantir une maîtrise publique des biens communs



4,7 millions d'euros investis dans la récupération de biogaz

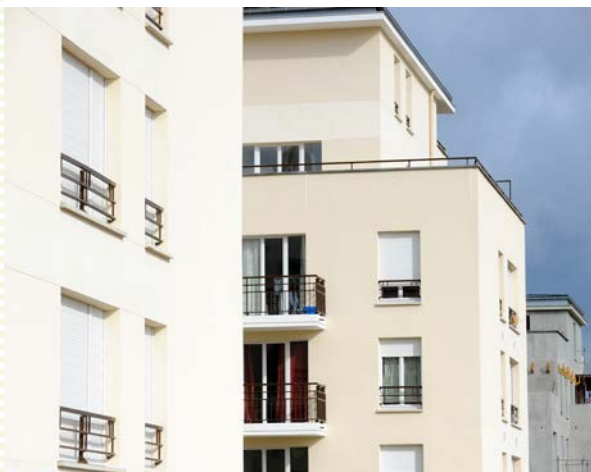
Avec l'unité de valorisation énergétique des sites épuratoires d'Exona et d'Évry-Courcouronnes, Grand Paris Sud et le SIARCE se sont dotés, au travers de la société publique locale (SPL) Confluence Seine Essonne Énergie, d'un outil de production local d'énergie renouvelable.

Inauguré en juin 2023, l'équipement récupère le biogaz naturellement produit par les résidus compacts des eaux usées pour le convertir en une ressource énergétique. Le gaz vert est ensuite injecté dans le réseau GRDF d'Évry-Courcouronnes et fournit l'énergie permettant d'alimenter **l'équivalent d'environ 3300 logements** sans émissions de CO₂.

Cette opération a été menée dans le cadre du plan de relance de l'État avec le concours de la Région Île-de-France, de l'ADEME, du Département de l'Essonne, du SIARCE et de Grand Paris Sud.

427 ménages accompagnés

Ce sont **427 ménages et 30 copropriétés** qui ont été accompagnés par l'Agence Locale Énergie Climat (ALEC) Sud Parisienne dans leur projet de rénovation énergétique. L'ALEC est un service public à destination des habitants et des copropriétés afin de les accompagner dans la rénovation thermique de leur patrimoine. Elle multiplie les actions de sensibilisation en lien avec les communes, notamment, et lors d'animations grand public.



7 copropriétés soutenues

Sept, c'est le nombre de copropriétés qui ont pu bénéficier d'aide à l'ingénierie au travers du Plan Énergie Patrimoine (PEP) 2, qui a été adopté en conseil communautaire le 28 mars 2023. Le PEP permet à l'ALEC d'accompagner les copropriétés dans les études à mener en amont des travaux de rénovation énergétique et dans le montage des dossiers de financements.

Courant 2023, **25 380 € ont été débloqués** par l'agglomération pour que de premières études de rénovation énergétique soient menées.



6,32 km de canalisations et 326 branchements d'eau potable renouvelés

Grand Paris Sud s'est engagée à renouveler chaque année 1% de son réseau de distribution d'eau. Un objectif annuel au-dessus de ce qui se fait actuellement sur le territoire français avec 0,6% des canalisations changées.

La rénovation des canalisations permet de lutter activement contre le gaspillage de l'eau et ainsi œuvrer à la préservation de ce bien commun.

Depuis la création de Grand Paris Sud, la direction du cycle de l'eau a assuré le renouvellement de **47,1 km de réseaux** d'eau potable, ce qui représente 3,4% d'un patrimoine qui en comprend 1381 km.



-25 % de consommation énergétique en moins

Dans le contexte de crise énergétique que connaît notre pays depuis 2022, Grand Paris Sud a mis en place un Plan d'Action de Résilience Énergétique (PARE), soit **30 mesures** qui ont permis de réduire les consommations énergétiques du patrimoine communautaire bâti de **25%**, parmi lesquelles :

- une réduction des températures dans les bâtiments ;
- un temps d'ouverture limité de certains équipements communautaires ;
- une sensibilisation des agents aux écogestes.

Des actions ont également été conduites sur l'éclairage public et le patrimoine bâti municipal dans plusieurs villes de l'agglomération.

Le saviez-vous ?

Le rapport de l'Office français de la biodiversité (OFB) 2021, basé sur des données de 2018, précise qu'à l'échelle de la France entière, les fuites représentent **près d'un milliard de mètres cubes** chaque année, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 18,5 millions d'habitants.

Et la maîtrise publique de l'eau ? Où en sommes-nous ?

Avec la création du Syndicat Mixte Fermé Eau (SMF) du Sud Francilien début 2023, les communautés d'agglomération Grand Paris Sud, Cœur d'Essonne, Val d'Yerres Val-de-Seine et l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, soutenus par et le Département de l'Essonne et la communauté d'agglomération Paris-Saclay, affichent **les objectifs suivants :**

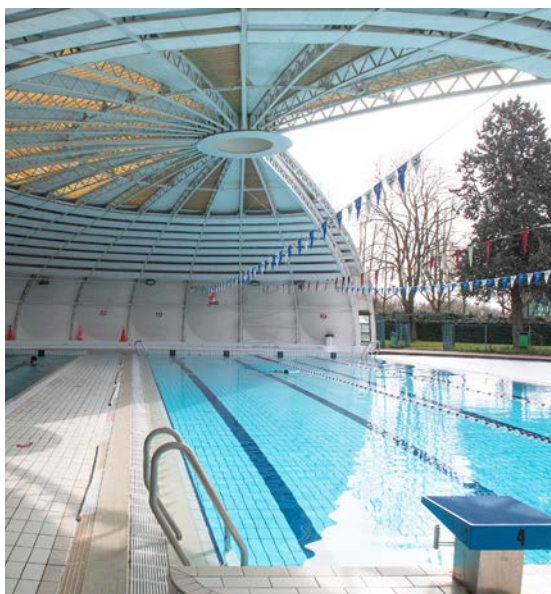
- faire en sorte que les collectivités retrouvent la propriété des ouvrages ;
- la baisse des tarifs, qui doivent être justes et transparents ;
- une maîtrise entièrement publique de la ressource.

En fin d'année, l'échec des négociations avec Suez a été até par les élus du SMF. Dans le but d'avancer et de faire entendre raison à l'entreprise sur le coût de l'eau, plus élevé qu'ailleurs et différencié entre les territoires, les élus ont alors porté par délibération le prix de l'eau à 0,5 € HT par m³. L'affaire est portée en justice et une nouvelle série d'initatives juridiques, politiques et législatives seront prises courant 2024.

126 tonnes de CO₂ évitées

Le raccordement de la piscine de Grigny au réseau de chaleur de la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) permettra d'éviter l'émission de **126 tonnes de Co₂ par an**. Auparavant chauffée au gaz, l'équipement est désormais, via ce raccordement, majoritairement alimenté par la géothermie, pour un gain environnemental conséquent.

Chaque année, on évitera ainsi une émission de Co₂ équivalente à près de 580 000 km de transport en voiture. Une action au bénéfice de la qualité de l'air et de la santé des habitants.



593 composteurs distribués

593 composteurs individuels ont été délivrés en 2023. Les bénéficiaires ont suivi une formation au compostage de 2h avant de repartir avec leur composteur plastique, accompagné d'un bio-seau.

Côté plateformes de compostage partagées, **trois ont été mises en service** sur des communes du territoire, avec le concours de ces dernières, mais aussi celui d'associations et de partenaires privés.

Sur la période 2021-2023, c'est un total de **1528 composteurs individuels et 9 plateformes de compostages** partagées qui ont été mis en fonctionnement à Grand Paris Sud.



Un territoire du bien-vivre



4 331 répondants à l'enquête « Vivre à Grand Paris Sud »

L'enquête « Vivre à Grand Paris Sud, aujourd'hui et demain » a permis d'interroger les habitants et usagers sur des sujets en lien avec la transition sociale et écologique. Ce travail prospectif vient nourrir l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Deux réunions publiques sont organisées en 2024 à Moissy-Cramayel et Ris-Orangis pour mobiliser les habitants sur le sujet.

Le SCoT est entré dans la dernière phase de sa construction avec la rédaction du document d'orientations et d'objectifs. L'arrêt du projet est prévu avant la fin du premier trimestre 2024.

1,5 million de budget consacré aux politiques cyclables

L'Agglomération a réalisé plus de **5 km de pistes cyclables** sur le territoire. Ces créations de voies douces portent ainsi à **261** le nombre de km de voies cyclables à Grand Paris Sud. Au travers du Plan Vélo, le bloc communal propose une circulation simplifiée et fluidifiée des habitants sur le territoire de Grand Paris. Ce maillage intercommunal s'opère avec le développement d'une offre de stationnements pour les vélos, en lien avec les transporteurs tels qu'IDFM et la SNCF.



SDRIF-E : 18 mois de travail

De la sobriété foncière à l'agglomération nourricière. L'élaboration du Schéma directeur de la Région Île-de-France - Environnement (SDRIF-E) a été le fruit de plusieurs mois de travail avec la Région, les partenaires et les 23 communes pour aboutir à une vision partagée en termes d'aménagement du territoire. A l'échelle de Grand Paris Sud, cette ambition collective a permis de sanctuariser et d'étendre **une continuité agro-écologique fortement structurante autour de l'Allée Royale, sanctuarisée**, et de constituer un front vert à l'est de l'agglomération, qui limitera fortement l'extension urbaine et permettra la préservation des terres agricoles.

L'agglomération a souligné lors de son avis, voté à l'unanimité le 19 décembre 2023, combien il était crucial de tenir compte des fragilités des territoires et de soutenir les fonctions de centralité de la grande couronne, tels que la mobilité, la formation et la santé..



1 million investi dans l'arrivée du tram-train T12

Grand Paris Sud, au travers de l'opération de requalification de la D 446 autour de la Ferme du Bois Briard, a participé aux divers aménagements pour l'accueil du tram-train T12.

Sa mise en circulation en décembre 2023 vient **compléter l'offre de transport existante** sur le territoire, avec l'arrivée du Tzen 4 prévue à l'automne 2024, les différentes gares RER et le réseau des lignes de bus.

Cette liaison stratégique conduira les usagers vers la gare TGV de Massy-Palaiseau, offrant une alternative efficace, rapide et directe aux principales voies ferroviaires nationales.

Grand Paris Sud a la charge de l'entretien et de la gestion des espaces verts, de la propreté et de l'éclairage public, pour **un montant de plus de 200 000 € TTC / an.**



Une animation foncière

Dans le cadre du Projet Sésame, initié par la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, l'animation foncière mise en œuvre à Grand Paris Sud a pour objectif de préserver le potentiel alimentaire du territoire via **la protection du foncier agricole** et de sa fonctionnalité.

Dans ce cadre, l'intercommunalité entend agir sur l'installation et la transmission des exploitations et accompagner la diversification et la transition du panier alimentaire.

L'Agglomération a pu bénéficier **d'un poste de conseiller foncier** spécifiquement créé à la SAFER, qu'elle co-finance avec cette dernière et la Banque des Territoires.

L'animation foncière permet le rassemblement de spécialistes franciliens du foncier pour évoquer avec les agriculteurs et les propriétaires les opportunités foncières qui se présentent.

Le saviez-vous ?

A Grand Paris Sud, 24 agriculteurs ont plus de 60 ans et gère une surface totale de 2400 hectares sur le territoire, soit 49 % de la surface agricole utile.

En avant citoyens !

7 422 usagers sensibilisés au tri

En plus du tri, les habitants ont reçu des conseils sur la valorisation des déchets et le compostage. C'est **une augmentation considérable** par rapport à 2022 où 1 516 usagers avaient été sensibilisés.

La mise en place du Plan Boost, en lien avec Citéo, la participation de Grand Paris Sud à près de **50 évènements du bloc communal**, avec ses ambassadeurs, et les opérations de porte à porte menées ont permis cette hausse.

Qui est Citéo ?

Citéo est une entreprise à missions créée par des entreprises de la distribution et de la grande consommation pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers. L'entreprise propose des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.



CITÉO

162 participants au dispositif « Mon aggro à vélo »

162 personnes ont été accompagnées dans le cadre du dispositif « Mon aggro à vélo » en partenariat avec l'association ProVélo Sud Ile-de-France. Le dispositif propose un apprentissage du vélo à destination d'un public majoritairement issu de quartiers en politique de la ville (QPV). Cela donne accès aux participants à un nouveau moyen de transports, ce qui peut s'avérer essentiel pour ceux n'en ayant pas d'autre pour se rendre au travail, chez des proches, dans les services publics et autres centres d'intérêts. Un bel outil d'intégration sociale et professionnelle !

Le saviez-vous ?

Selon la dernière enquête mobilité commandée par l'Observatoire national de la politique de la ville au Cerema en 2018, la part modale de la marche s'élève à 45,7% dans les QPV, contre 22% en-dehors. La part modale du vélo est inférieure à la moyenne nationale avec 1,9%, contre 2,8% hors QPV.

597 personnes consultées sur l'alimentation

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Agricole Alimentaire Territoriale (SAAT), plus de **29 ateliers « concertation alimentation »** ont été menés sur le territoire.

Grâce à la mobilisation des communes, des associations et des services de Grand Paris Sud, les habitants ont pu participer aux réflexions sur l'alimentation locale, les circuits courts, le mieux-manger, ainsi que le gaspillage et la précarité alimentaire.

Les habitants pouvaient aussi déposer leurs propositions d'actions en ligne et voter pour celles qui leur plaisaient.

3 555 enfants sensibilisés

En lien avec les établissements scolaires, **l'Agglomération a sensibilisé les élèves** aux thématiques de l'eau, des déchets, de l'énergie et de la biodiversité.

La sensibilisation du jeune public a aussi été menée lors de manifestations organisées par les communes, telles que les forums jeunesse ou les fêtes de la nature.

Préserver le vivant

11 objectifs pour les Lacs de l'Essonne

La signature du plan de gestion des Lacs de l'Essonne, début décembre, a permis le renouvellement de la gestion partenariale par Grigny, Viry-Châtillon, l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre et Grand Paris Sud.

Les lacs étant classés Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2, **11 objectifs ont été fixés** pour assurer une préservation et une amplification de la qualité écologique du site. Ils mettent aussi en avant sa valorisation et son adaptation au public et aux usagers, qu'il convient de sensibiliser.

Ce plan de gestion redonne toute sa place au vivant et est nécessaire pour faire face au réchauffement climatique. Ce travail coopératif s'étend de 2024 à 2028, soit 5 ans pour agir et penser le futur de ce secteur naturel à forts enjeux écologiques et paysagers.

Grand Paris Sud s'adapte au dérèglement climatique

Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME « Adaptation au réchauffement climatique », l'Agglomération souhaite bénéficier d'un accompagnement technique afin de structurer sa stratégie d'adaptation, de gestion de crise, ainsi que pour la **création d'un plan d'actions « adaptation »** sur le territoire.

La première étape va permettre d'établir les vulnérabilités de notre territoire face au changement climatique (crues, îlots de chaleur urbain...), notamment celles subies par les habitants en situation de fragilité.

Adapter le territoire, c'est aussi **organiser la mobilisation du bloc territorial** (élus, techniciens, aménageurs, syndicats énergie / eau, associations, entreprises et habitants) autour de cet enjeu.

Le saviez-vous ?

D'ici 2050, les communes de Grand Paris Sud affronteront en moyenne 15 nuits caniculaires (nuit à plus de 20°C) par an au lieu des 5 recensées en moyenne par Météo France sur la période de 1976 et 2005.



4 collectivités territoriales engagées dans la protection de la Forêt de Sénart

La Charte de la Forêt de Sénart a été signée par l'Office National des Forêts, le Département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, Grand Paris Sud et les communes concernées.

Le programme d'actions, orienté sur l'accueil du public, la production de bois, ainsi que la gestion durable de la forêt et de ses milieux naturels, met en exergue l'attention particulière portée à **l'adaptation de la forêt au changement climatique** et au risque d'incendie.

3 millions de budget pour les espaces verts

Grand Paris Sud, c'est la gestion de **385 hectares d'espaces verts et de nature**. Ce sont aussi de nombreuses initiatives pour préserver cette biodiversité : pas de produits phytosanitaires, un fauchage tardif pour respecter les cycles de vie de la faune et la flore, l'entretien du patrimoine arboré, l'aménagement de ruches et de nichoirs à oiseaux...

La protection de ces espaces de biodiversité, de flore, permet de laisser au vivant la place qu'il mérite, essentielle pour notre écosystème.



Des outils pour comprendre



2^e budget climat : 99 millions de dépenses favorables

Dans son premier budget climat, en 2022, l'Agglomération avait chiffré à 65 millions d'euros ses dépenses favorables à la transition sociale et écologique.

Grand Paris Sud a expérimenté cette année **la méthode QuantiGES**, développée par l'ADEME, sur l'éclairage public, l'évolution de la collecte des déchets, la création d'un réseau de chaleur et le raccordement d'une piscine. Elle permet de mesurer les gaz à effet de serre évités dans le cadre de la mise en œuvre d'une action. Cette démarche sera étendue à toutes les directions de l'Agglomération en 2024.

Ces évolutions ont permis **d'approfondir certaines analyses** et de réduire la part des dépenses classées comme indéfinies.



Observatoire de la transition sociale et écologique (TSE) : Quoi de neuf ?

Cette année, l'observatoire a connu **un approfondissement du volet énergie-logement**, avec une exploitation des données des diagnostics de performance énergétique. La thématique de **la qualité de l'air** a elle aussi été enrichie par de nouvelles données. Ces éléments sont déclinés à l'échelle communale.

Pour rappel, les thématiques de l'observatoire de la TSE sont :

- la consommation d'énergie ;
- le logement ;
- les énergies renouvelables et de récupération ;
- les réseaux de chaleur ;
- les émissions de gaz à effet de serre ;
- la qualité de l'air ;
- les mobilités ;
- les déchets ;
- l'agriculture.

Plaidoyer : 10 propositions pour une transition juste, lisible et partagée.

Les élus de Grand Paris Sud ont approuvé en conseil communautaire, le 28 mars 2023, un plaidoyer formulant dix propositions pour que le territoire puisse accélérer radicalement sa transition sociale et écologique. La place des territoires est prépondérante pour entraîner et fédérer l'échelon local vers cette transition. La maîtrise publique des biens communs est un des leviers essentiels pour changer la trajectoire des collectivités en la matière.

Autres objectifs : créer des « communs », favoriser l'émergence de formations communes à l'échelle locale, développer des dispositifs incitatifs pour rendre coûteuse la consommation de terres non artificialisées, permettre l'accès à des prêts à taux zéro auprès de la Banque Centrale Européenne...

Il s'agit de concilier un double objectif : combattre la fin du monde, permettre la fin du mois.



1^{er} séminaire « en immersion » sur la transition sociale et écologique

Un premier temps « hors norme et inédit » au Campus de la Transition, à Forges, a réuni des élus et des cadres de Grand Paris Sud, en présence de Pablo Servigne et du Shift Project. **Un séminaire qui a permis une prise de conscience** et offert un socle de connaissances commun afin d'enclencher un changement de posture de l'Agglomération pour accompagner la transition sociale et écologique. L'objectif a également consisté à consolider les liens entre élus et agents, tout en embarquant tous les métiers de la collectivité. Les participants ont également pu participer à des ateliers coopératifs « Horizons décarbonés ».

Le saviez-vous ?

Grand Paris Sud organise plusieurs formations à destination de ses agents orientées vers les questions de transition sociale et écologique (Fresque du climat, éco-conduite...)





AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD

500 place des Champs-Élysées
BP62
91054 Évry-Courcouronnes Cedex

grandparissud.fr

1 aggro • 23 communes

